

Berne, le 26 février 1976

aa

91

NOTE AU CHEF DU DEPARTEMENT

Relations Suisse - Tunisie :
La coopération au développement

1. Introduction

L'activité du Service de la Coopération technique (CT) en Tunisie se fonde sur l'Accord de coopération technique et scientifique du 27 octobre 1972 qui a remplacé celui du 2 décembre 1961.

Entreprise en 1962, notre coopération avec la Tunisie a connu un important développement qui a fait de ce pays un des points de concentration de notre activité en Afrique. Les versements effectués par la CT dans le cadre de cette coopération ont atteint 11,4 millions de francs à la fin de l'année dernière.

Les projets auxquels nous avons contribué touchent différents domaines, mais ils concernent plus particulièrement la formation professionnelle - technique, forestière et hôtelière - y compris l'organisation de stages de perfectionnement dans notre pays.

Conformément à notre décision de principe d'accorder la priorité aux pays moins favorisés, nous ne prévoyons pas la réalisation de nouvelles actions de grande envergure en Tunisie.

En ce qui concerne l'aide financière, les premiers contacts remontent à 1972. Un aide-mémoire du 25 juillet 1972 de la Division du Commerce stipulait les éléments principaux d'un

- 2 -

crédit éventuel à la Tunisie (montant envisagé : environ 10 millions de francs). Au cours des deux années suivantes, la Tunisie a soumis quelques idées de projets pour cette aide financière. Aucun de ces projets ne correspondait de manière suffisante aux critères de choix pour notre aide financière. La décision de ne pas retenir ces projets a été communiquée à l'Ambassade de Tunisie à Berne en juin 1974.

Depuis lors, les discussions ont repris avec les autorités tunisiennes au sujet d'une aide financière. Toutefois, tenant compte des changements dans la situation économique des deux pays depuis 1972, l'offre suisse ne concerne plus un financement de projets, mais un crédit mixte, accordé conjointement par la Confédération et un groupe de banques suisses pour le financement d'exportations suisses vers la Tunisie. La part de la Confédération se situerait entre 5 et 7 millions de francs et constituerait de 1/3 à 1/4 du crédit global.

Il est prévu qu'une délégation tunisienne se rende en Suisse à fin mars/début avril pour discuter des modalités de cet arrangement.

Les versements de la part suisse sont inscrits au plan financier de la Confédération. Le crédit est imputable au crédit de programme de 400 millions de francs.

2. Principaux projets financés par la CT dans le passé

2.1 Ecole hôtelière de Sousse

Créée en 1965, cette école a été remise aux autorités tunisiennes en mars 1971 après six ans d'activité. Elle peut accueillir quelque 300 élèves qui reçoivent une formation dans les branches suivantes : cuisine, restaurant, service d'étages.

La contribution suisse, consistant dans la mise à disposition de cinq experts et de matériel d'équipement, s'est élevée à 1,3 millions de francs.

2.2 Experts près le Ministère du tourisme

L'essor remarquable du secteur touristique a posé de nombreux problèmes aux autorités tunisiennes. En particulier, le développement de l'hôtellerie nécessite une coordination des efforts, l'établissement de normes, une planification.

Afin de contribuer à résoudre ces problèmes, la CT a mis deux experts à la disposition de la Tunisie pendant les années 1969 et 1970. Le premier était chargé des questions pré-opérationnelles (étude des nouveaux projets d'hôtels...) et le second était appelé à mettre sur pied un service d'inspection des hôtels.

Notre participation financière s'est élevée à environ 200'000.-- francs.

2.3 Centre de formation professionnelle à Haffouz

Le centre de formation professionnelle de Haffouz a été créé en 1959 notamment grâce à la collaboration d'HELVETAS. Il comportait alors deux sections : mécanique et agricole. Un accord complémentaire signé en 1964 dans le cadre de la Coopération technique tuniso-suisse a consacré la deuxième phase du développement du Centre. En effet, à partir de cette année, trois ateliers nouveaux comprenant forge-serrurerie, électricité et maçonnerie sont venus s'ajouter à l'atelier de mécanique.

Le Centre qui forme annuellement une centaine d'ouvriers a été remis aux autorités tunisiennes en juin 1967. La CT a participé à cette action pour 1,2 million de francs.

2.4 Formation professionnelle d'infirmières tunisiennes (chirurgie cardio-vasculaire - soins post-opératoires) à l'hôpital Habib Thamen à Tunis

Il s'agit d'un projet réalisé par la Division des Organisations internationales. Son exécution a été confiée à "Terre des hommes".

Une partie des dépenses du projet, à savoir les bourses de stage en Suisse de quatre infirmières tunisiennes, sont financées par le crédit-cadre de la CT.

Participation de la Confédération au projet : frs. 140'000.-- (mise à disposition d'infirmières enseignantes suisses et bourses mentionnées ci-dessus).

3. Projet actuellement en cours

3.1 Ecole hôtelière, Nabeul

Le projet d'école hôtelière de Nabeul, réalisé en régie par Promotel, Assistance et Gestion S.A., Genève a les buts suivants :

- construction et mise en exploitation de l'école hôtelière;
- formation d'employés de base selon un programme pratique et théorique d'une année;
- formation de cadres pour l'école hôtelière en vue d'une relève des experts suisses;
- organisation de cycles de perfectionnement.

Le programme de formation définitif sera élaboré sur la base de propositions de programme formulées par une "Cellule de conception" du BIT. L'école hôtelière Nabeul testera ces

propositions, qui seront modifiées selon les résultats acquis.

L'ONTT (Office National du Tourisme et du Thermalisme) - institution responsable du projet sur place - est en charge de la construction de l'école tandis que la Suisse met à disposition six experts-instructeurs (sur place depuis septembre 75), des bourses, du matériel et les services d'un bureau-conseil.

Les constructions devraient être terminées au cours du mois de mars; l'ouverture de l'école est prévue pour le début avril. Des cours de recyclage pour des employés d'hôtels ont commencé au début 76, les examens d'entrée pour la première promotion ont débuté le 16 février.

Dépenses effectuées au total : env. 600'000.-- francs;
crédit accordé pour la première phase : 1'700'000.-- francs.

3.2 Ouled Gassem

Il s'agit d'un projet agricole soumis par l'Association Coopération technique Nyon et environs (président Prof. L. Girardier) et réalisé par une organisation tunisienne (APEL : Association pour la promotion de l'emploi et du logement). Outre la Suisse, participent au financement de ce projet des organisations néerlandaises et le Gouvernement tunisien.

Le projet Ouled Gassem vise la promotion des paysans dans une région à vocation agricole du nord-ouest de la Tunisie. Les buts généraux sont les suivants :

- améliorer et développer le secteur pastoral du Centre Ouled Gassem, auquel sont associés différents villages;

- 6 -

- créer un atelier de service pour le matériel agricole;
- améliorer l'utilisation des ressources en eau;
- promouvoir l'emploi par la formation d'équipes de formation;
- renforcer les structures régionales de santé par la formation de personnel.

L'Association Coopération technique Nyon et environs soutiendra surtout le secteur pastoral et l'atelier de service. Une somme de frs. 120'000.-- a été attribuée à l'Association par la CT, dont frs. 50'000.-- ont été versés en 1975.

3.3 Ecole de techniciens forestiers, Tabarka

L'école forestière de Tabarka forme les cadres d'exécution (cadres moyens) nécessaires pour la réalisation des travaux entrepris par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de la lutte contre l'érosion, le reboisement, l'exploitation forestière et l'amélioration du pastoralisme; elle assure en outre, la formation d'instructeurs tunisiens appelés à prendre la relève des experts suisses et organise des cours de perfectionnement pour forestiers et pastoralistes.

La réalisation de ce projet a commencé le 28 août 1970 avec la signature d'un accord entre le Gouvernement de la République Tunisienne et le Conseil fédéral suisse; les cours ont débuté en octobre 1970 avec une première classe de 23 élèves. L'école accueille maintenant en moyenne 60 à 70 élèves répartis en 4 classes :

- 2 classes d'adjoints-techniques forestiers
- 1 classe d'adjoints-techniques pastoralistes
- 1 classe de techniciens supérieurs forestiers

- 7 -

En plus, l'école organise, avec le soutien d'un garde-chasse vaudois, des cours pour des gardes-chasse tunisiens.

L'école est aujourd'hui sous direction tunisienne; un conseiller suisse est encore sur place jusqu'à la fin août 1976. Les 4 experts-enseignants suisses ont été remplacés par des Tunisiens formés à l'école et en Suisse ou en France (bourses) au cours de 1974/75.

Dépenses effectuées au total par la CT : env. 2,5 Mio de francs; une phase de "follow-up" après la remise est prévue (bourses, matériel, missions de courte durée, etc).

3.4 Formation de dessinateurs à l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tunis (ENIT)

Ce projet entrepris par l'Etat de Vaud vise, par la formation de dessinateurs en topographie, bâtiment et génie civil, à combler une lacune du plan d'éducation tunisien.

Après leur brevet technique, les candidats suivent une année préparatoire appelée "7ème spéciale". Ensuite deux filières leur sont ouvertes selon qu'ils désirent atteindre le niveau de technicien supérieur (2 ans) ou d'ingénieur-technicien (4 ans). Les stages pratiques occupent une place importante dans le programme de formation. Leur diplôme obtenu, ces techniciens trouvent des emplois dans les bureaux techniques privés et publics, comme cadre moyen servant d'intermédiaire entre l'ingénieur et l'agent technique.

Si l'accord de projet signé le 7 août 1972 prévoit la mise à disposition de trois professeurs suisses, il faut préciser que les contributions fournies par la commune de Pully et la ville de Lausanne ont permis à l'ENIT d'engager actuellement quatre autres enseignants suisses.

Le coût de la première phase du projet (période 1972-1976) s'élève à environ un million de francs, dont le financement est assuré à parts égales par la Confédération et l'Etat de Vaud.

La poursuite de la coopération avec l'ENIT est à l'étude et pourrait faire prochainement l'objet d'un nouvel accord avec la Tunisie. Cet accord porterait surtout sur l'élargissement (passage de 3 à 9 enseignants au maximum) et la prolongation de cette action (éventuellement 10 ans au lieu de 4); une importance toute particulière serait accordée au problème de la relève des enseignants suisses par des techniciens tunisiens qui poursuivent leur formation en Suisse.

3.5 Institut technologique d'art, d'architecture et d'urbanisme de Tunis (ITAAUT)

Collaboration avec la section architecture et urbanisme par la mise à disposition de deux enseignants durant les années académiques 1970/71 et 1971/72. Fourniture d'ouvrages scientifiques et de matériel d'atelier.

L'EPFL a assuré la régie de ce projet et certains de ses professeurs ont donné des enseignements de brève durée à Tunis. Elle a également accueilli des boursiers appelés à enseigner l'architecture à l'ITAAUT.

Actuellement le projet se trouve dans la phase de "follow-up" qui prévoit : l'affectation d'un enseignant (M. Jean-Marie Plancherel) pour les années académiques 1975/76 et 1976/77, ainsi que la formation de deux nouveaux boursiers à l'EPFL. Crédits accordés par la CT : frs. 325'000.--.

3.6 Centre professionnel de Gabès

La CT a créé ce centre en 1964, à la demande du Gouvernement

tunisien. L'exécution du projet a été confiée à SWISSCONTACT dont la contribution propre peut être estimée à 1,2 million de francs. Les prestations de la CT s'élèvent à 3,2 millions de francs.

Le centre peut accueillir aujourd'hui environ 200 élèves qui reçoivent, en deux ans, une formation dans l'une des branches suivantes : mécanique générale, mécanique automobile, diesel, électricité, électricité automobile, soudure, construction métallique, ferblanterie, maçonnerie, menuiserie.

Si 7 instructeurs suisses ont participé à cette action entre 1965 et 1972, l'enseignement est maintenant entièrement aux mains des Tunisiens.

En vue d'assurer le suivi de cette action, la CT a engagé un crédit de frs. 120'000.-- pour la période 1972-1977. Les formes d'assistance retenues sont : l'envoi de documentation, la fourniture de pièces de rechange, les missions de conseil et la formation complémentaire en Suisse d'instructeurs tunisiens.

4. Bourses

Du début de l'année 1961 au 31 décembre 1975, la Tunisie a bénéficié de 306 bourses accordées dans le cadre de la coopération bilatérale et de l'aide associée. Les quatre principaux domaines de formation sont, selon l'ordre d'importance :

- hôtellerie et tourisme;
- enseignement technique;
- poste et télécommunications;
- agriculture, sylviculture et élevage.

Par ailleurs, il convient d'ajouter ici que, depuis 1963, le Département fédéral de l'intérieur a octroyé une bourse uni-

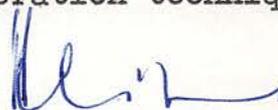
- 10 -

versitaire à 26 Tunisiens (sciences politiques et droit, médecine, génie civil, architecture, HEC, chimie...)

5. Proposition

Au cas où la participation aux cérémonies officielles du 20^e anniversaire de l'indépendance vous en laisserait le loisir, nous vous suggérons de visiter l'école hôtelière de Nabeul (cf point 3.1 ci-dessus) qui ne se trouve qu'à une heure environ de Tunis. Outre la possibilité de voir ce qui a été réalisé et de vous entretenir avec les responsables tunisiens et les experts de la CT, votre passage à Nabeul ne manquerait pas d'accélérer la phase finale des travaux à exécuter avant l'ouverture de l'école. Si cette suggestion vous paraît réalisable, nous proposons que notre Ambassade à Tunis intervienne auprès des autorités locales pour faire coïncider l'inauguration de l'école hôtelière de Nabeul avec votre prochain voyage en Tunisie.

Le Délégué à la
coopération technique



(M. Heimo)

Copie à : Ambassade de Suisse, Tunis